

**Présentation de Christophe Bergouignan,  
Université de Bordeaux-Comptrasec  
à la Conférence Girondine Précarité-Pauvreté du 02/12/2016**

## Une pauvreté de plus en plus intense

### *La mesure et les évolutions récentes du taux de pauvreté monétaire en France*

En dépit de son caractère parfois flagrant et de la sévérité de certaines de ses manifestations, la pauvreté est un phénomène particulièrement complexe à mesurer. Cette complexité de mesure tient à la fois à multiplicité des dimensions de la pauvreté (objectivée – monétaire absolue ou relative, ou encore en conditions de vie –, mais aussi subjective) et à la difficulté à la délimiter (à travers des seuils ou des catégories). La pauvreté monétaire relative, qui constitue la façon d’appréhender la pauvreté la plus communément retenue dans les pays européens, se mesure à travers un taux constitué par la proportion de personnes dont le revenu par unité de consommation<sup>1</sup> se situe sous le seuil de pauvreté monétaire relative. Ce seuil correspond à une portion du revenu médian par unité de consommation (ce revenu médian est défini tel que la moitié de la population vit dans un ménage dont le revenu est supérieur ou égal à ce revenu médian et que l’autre moitié de la population vit dans un ménage dont le revenu est inférieur ou égal à ce revenu médian). Pendant de nombreuses années, certains pays (dont la France) utilisaient une portion de 50% du revenu médian pour définir le seuil de pauvreté, par souci de comparabilité, tous les pays européens retiennent désormais une portion de 60% du revenu médian pour définir le seuil de pauvreté monétaire relative. Le tableau suivant, donne, pour l’année 2014, les valeurs des seuils de pauvreté monétaire relative à 50% et à 60%, en fonction de quelques configurations domestiques fréquentes.

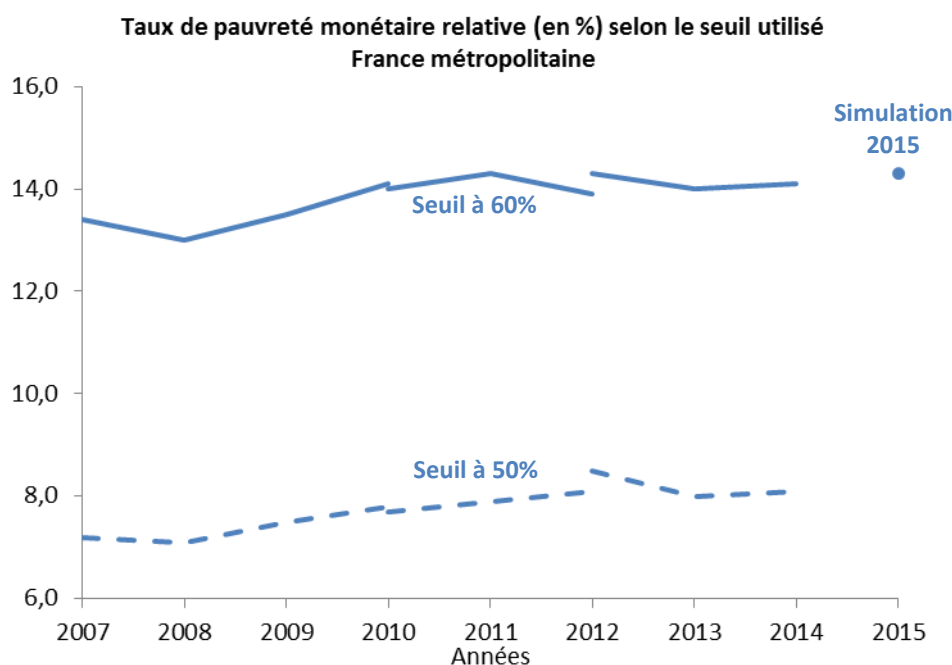
#### **Revenu 2014 disponible (en euros) correspondant au seuil de pauvreté par type de ménage**

	<b>Seuil à 60 %</b>	<b>Seuil à 50 %</b>
<b>Par unité de consommation</b>	12 096	10 080
<b>Par type de ménage</b>		
Personne seule	12 096	10 080
Famille monoparentale avec 1 enfant de moins de 14 ans	15 720	13 104
Couple sans enfant	18 144	15 120
Couple avec 1 enfant de moins de 14 ans	21 768	18 144
Couple avec 2 enfants de moins de 14 ans	25 404	21 168
Couples avec 2 enfants de plus de 14 ans	30 240	25 200

Champ : France métropolitaine, ménages avec revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

<sup>1</sup> Il s’agit ainsi d’un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d’unités de consommation (UC) pour tenir compte des économies d’échelle qui peuvent s’opérer au niveau du ménage. En effet, les besoins d’un ménage ne s’accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n’est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables : logement, équipements, etc…) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. L’échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La mesure effective de ces seuils de pauvreté monétaire relative et des taux de pauvreté qui y sont associés est assez complexe à construire car elle implique la connaissance de tous les revenus dont bénéficient les ménages ce qui explique la combinaison de plusieurs sources de données. Cela explique aussi les diverses ruptures de séries liées à l'amélioration de cette mesure (par incorporation d'une source de données supplémentaire, comme ce fut le cas en 2010, ou enrichissement des informations issues d'une source déjà mobilisée, comme ce fut le cas en 2012). Cette complexité et cette mobilisation de plusieurs sources est également à l'origine des délais assez longs de mise à disposition des résultats (près de 2 ans à l'échelle nationale et près de 3 ans aux échelons plus fins, pour tenter de réduire ce délai, l'INSEE, propose à l'échelle nationale et pour le taux de pauvreté avec un seuil à 60%, des simulations avec un délai de près de 1 an). Ainsi, pour la France métropolitaine, on dispose d'estimations jusqu'en 2015 du taux de pauvreté avec un seuil à 60% du revenu médian et jusqu'en 2014 du taux de pauvreté avec un seuil à 50% du revenu médian. Pour les territoires infranationaux (régions, départements, métropoles, communautés urbaines, communautés de communes, grandes communes), on dispose d'estimations jusqu'en 2013 du taux de pauvreté avec un seuil à 60% ou à 50% du revenu médian.

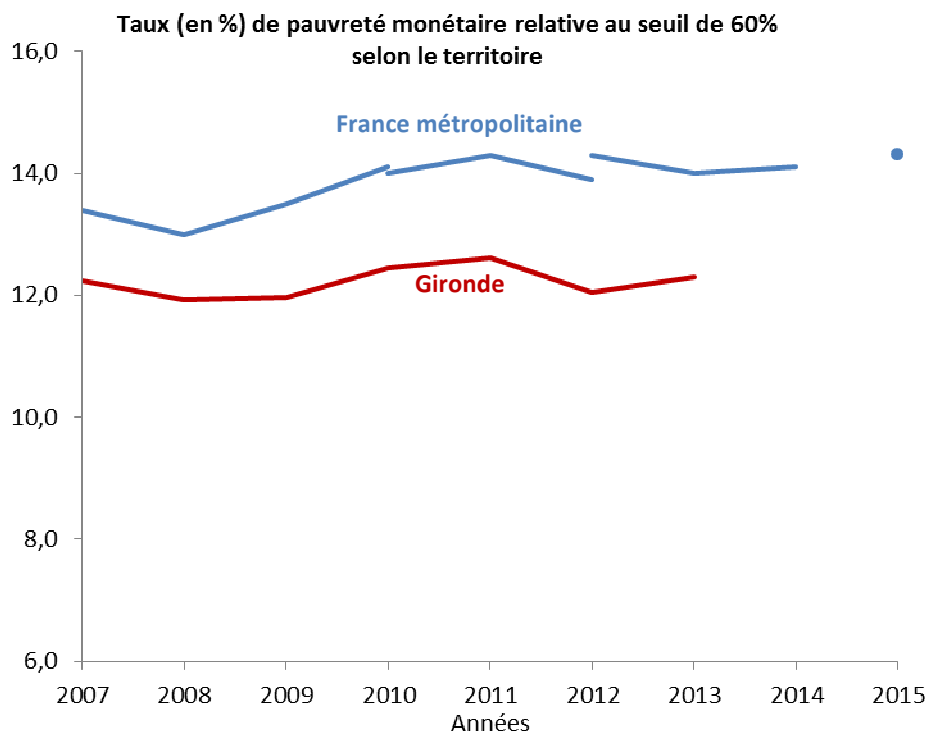


*Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.*

Autant le fait de considérer le seuil de pauvreté à 50% ou à 60% du revenu médian, a un impact important sur le niveau observé (avec un rapport presque du simple au double entre les 2 taux, soit environ 6 points de pourcentage), autant considérer l'un ou l'autre seuil ne change pas vraiment l'interprétation des tendances d'évolution de la pauvreté monétaire depuis 2007. Dans les deux cas, on observe une hausse significative mais modérée du taux de pauvreté suite à la crise économique et financière de 2008, puis, à partir de 2012-2013, une série de petites variations. Ces variations constatées depuis 2012-2013 n'étant, ni uniformes, ni importantes, la prise en compte des difficultés de mesure du taux de pauvreté et des changements méthodologiques dans son estimation conduit plutôt à parler d'une stabilisation à un niveau relativement élevé.

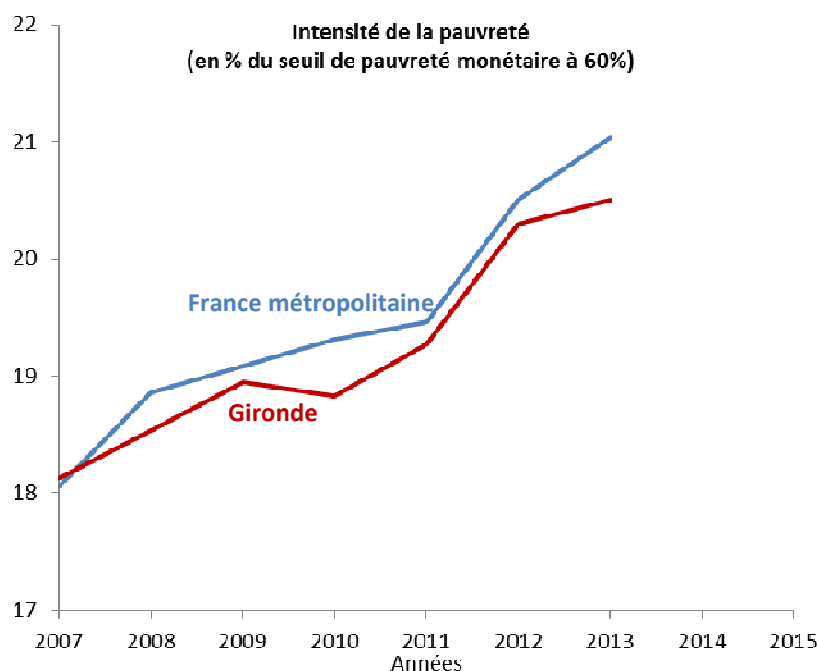
### Les évolutions récentes du taux de pauvreté monétaire en Gironde

Si l'on considère la pauvreté monétaire au seuil de 60%, la proportion de Girondins contraints de vivre avec des ressources inférieures à ce seuil est plus faible (d'un peu moins de 2 points de pourcentage) que la même proportion mesurée pour l'ensemble de la France métropolitaine. Cet écart s'est légèrement accru, essentiellement en raison d'une hausse du taux de pauvreté monétaire entre 2009 et 2011, moins marquée en Gironde que dans l'ensemble de la France métropolitaine.



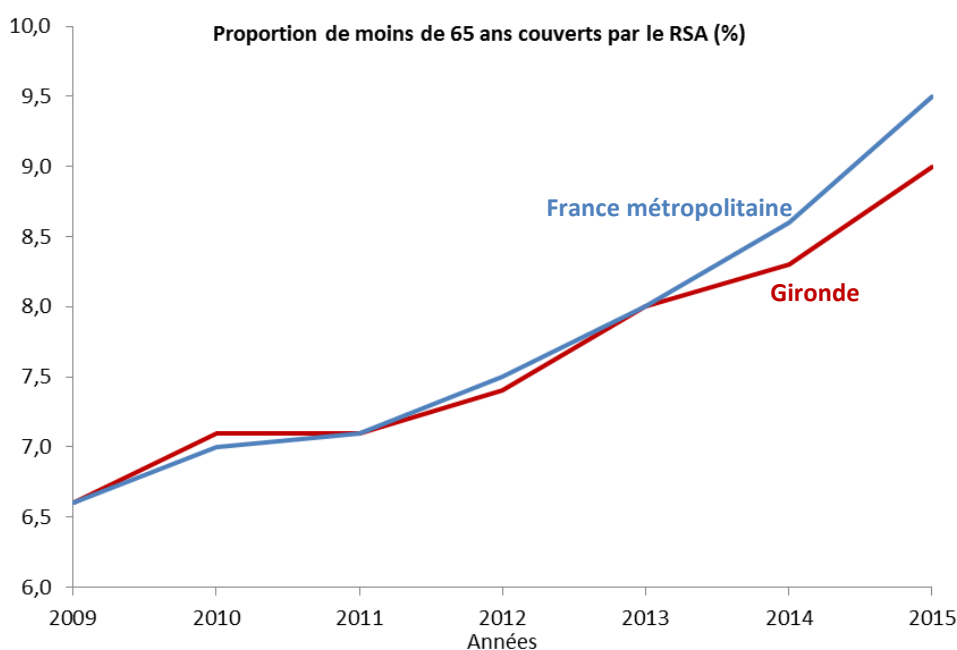
*Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.*

Comme toutes les mesures basées sur un seuil, le taux de pauvreté monétaire relative ne rend qu'imparfaitement compte de la distribution des personnes et des ménages en-dessous de ce seuil. Pour limiter les conséquences de ces imperfections que l'on dénomme aussi « effets de seuil », on peut éventuellement modifier le seuil utilisé (on testera alors, de préférence, plusieurs seuils différents) et mesurer l'impact d'une telle modification sur les tendances observées. On peut aussi, comme le propose l'INSEE, construire un indicateur complémentaire du taux de pauvreté en mesurant l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu médian de la population vivant sous ce seuil de pauvreté. Rapporté au seuil de pauvreté, cet écart, alors dénommé intensité de la pauvreté, indiquera la distance proportionnelle séparant le seuil de pauvreté de la moitié de la population pauvre. En Gironde comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, l'intensité de la pauvreté n'a cessé d'augmenter entre 2007 et 2013. Autrement dit, bien que l'augmentation de la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ait été modérée jusqu'en 2011 et qu'elle semble se stabiliser depuis, ces personnes vivant sous le seuil de pauvreté, sont de plus en plus éloignées du seuil, donc de plus en plus pauvres. Depuis 2008, l'intensité de la pauvreté est légèrement inférieure en Gironde, au regard de ce qu'elle est pour l'ensemble de la France métropolitaine, ce qui ne semblait pas être le cas en 2007, les deux intensités étant alors presque égales.



Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.

En tant qu'élément important de lutte contre l'exclusion, le dispositif RSA et la population qu'il couvre constitue un indice indirect combiné de la fréquence et de l'intensité de la pauvreté. On peut donc mettre en parallèle l'évolution de l'intensité de la pauvreté avec l'évolution de la proportion de population de moins de 65 ans couverte par le dispositif RSA (avec, cependant, des périodes un peu différentes, les données du RSA étant plus récentes et allant du 31/12/2009 au 31/12/2015). Que ce soit du point de vue des tendances ou du point de vue de l'écart entre la Gironde et la France métropolitaine, les similitudes sont assez nettes et illustrent des ressources monétaires de plus en plus faibles pour les personnes ayant de bas revenus (bien que les réformes fiscales de 2012 aient atténué cette évolution).



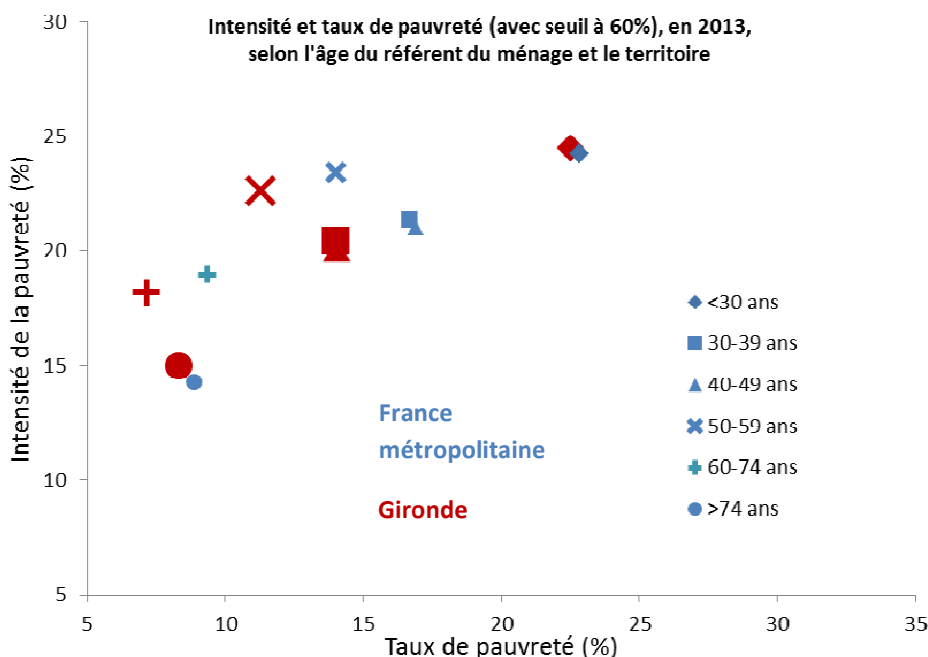
Source : CNAF, INSEE – ELP -. Traitement : OGPP.

Au total, si la Gironde paraît un peu moins touchée que l'ensemble de la France métropolitaine, on constate, dans les 2 cas, des fréquences assez élevées d'une pauvreté qui s'installe dans la durée et tend à s'intensifier.

## Les groupes les plus touchés par la pauvreté

### Des jeunes adultes fréquemment et intensément touchés par la pauvreté

En croisant la fréquence de la pauvreté (à travers le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60%) et son intensité (en proportion du seuil à 60%), on perçoit clairement un lien entre âge et pauvreté.

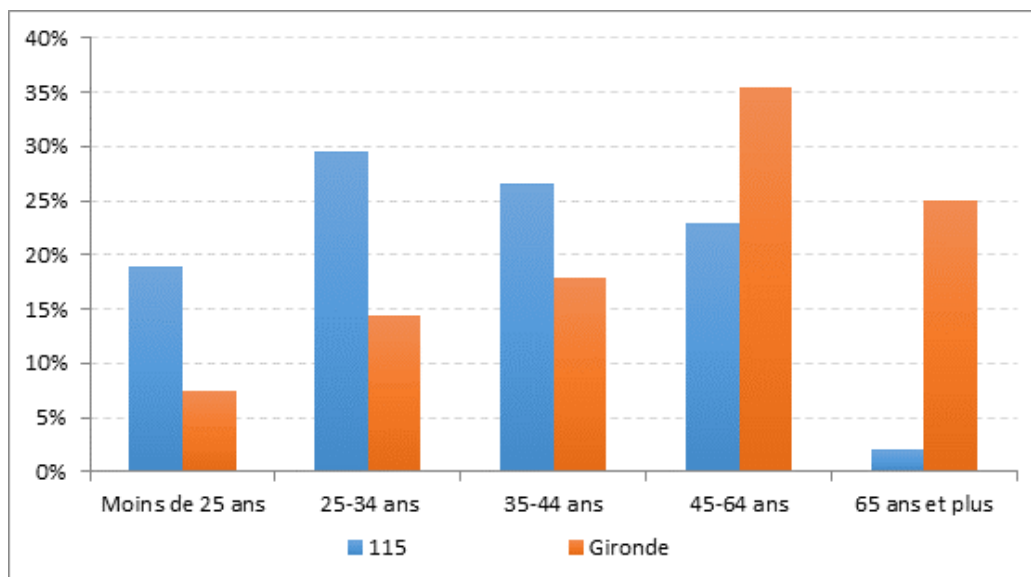


Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.

Lecture : chaque type de symbole (carré, croix, losange, triangle, disque) représentant, pour un groupe d'âge de référent du ménage donné, le résultat du croisement entre fréquence de la pauvreté (à travers le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60%) et son intensité (en proportion du seuil à 60%) et chaque couleur représentant un territoire (l'ensemble de la France métropolitaine en bleu, la Gironde en rouge). Par exemple, le carré rouge (taux de pauvreté de 14% et intensité de la pauvreté de 20,5%) correspond aux personnes vivant dans des ménages girondins dont la personne de référence a 30-39 ans.

Autrement dit, les jeunes adultes de moins de 30 ans, vivent plus fréquemment en dessous du seuil de pauvreté que les autres groupes d'âge, et lorsque c'est le cas leurs ressources sont plus faibles que celles des personnes des autres âges vivant sous ce seuil. Ce constat se vérifie de façon assez semblable en Gironde comme dans l'ensemble de la France métropolitaine. S'agissant du cœur des âges actifs (30-39 ans et 40-49 ans), on constate une fréquence et une intensité de la pauvreté intermédiaires (taux de l'ordre de 15% et intensité de l'ordre de 20%). La fin des âges actifs (50-59 ans) se caractérise par une pauvreté moins fréquente mais plus intense (presque aussi intense que celle observée chez les référents de moins de 30 ans, bien que beaucoup moins fréquente), alors que les âges ultérieurs (60-74 ans et 75 ans et plus) présentent des fréquences et des intensités de la pauvreté plus modestes. Pour les groupes d'âge extrêmes (référents de moins de 30 ans et de 75 ans et plus), la situation girondine diffère très peu de celle prévalant pour l'ensemble de la France métropolitaine. En revanche, pour tous les autres âges (référents de 30 à 74 ans), la pauvreté est nettement moins fréquente en Gironde (de l'ordre de 2 à 3 points de pourcentage), et légèrement moins intense.

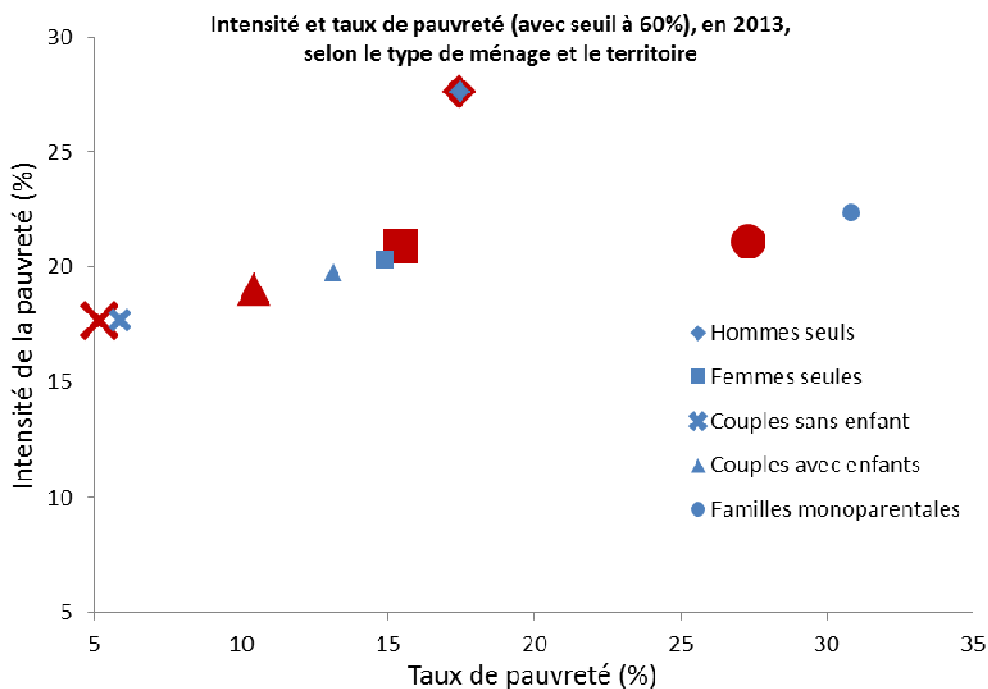
Ces constats sont convergents avec la répartition par âge des référents des ménages sollicitant les services du 115 au cours de l'année 2015 (figure suivante), qui, au regard de la répartition des référents de l'ensemble des ménages girondins (en 2013), montre une surreprésentation des ménages dont les référents ont moins de 45 ans, cette surreprésentation étant d'autant plus forte que le référent est jeune.



Sources : SIAO 33, INSEE-RRP. Traitement : OGPP.

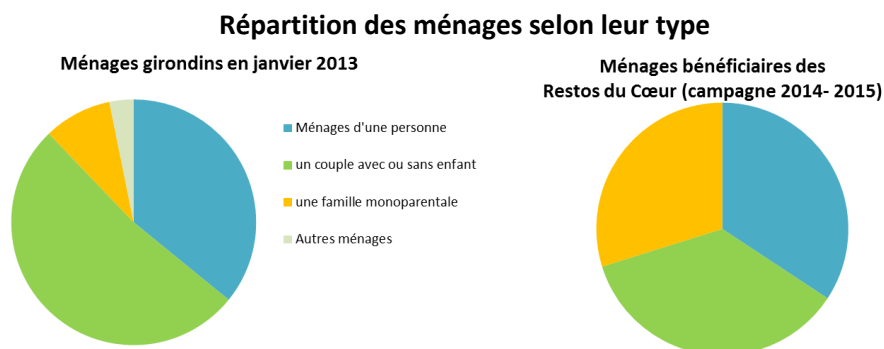
### *Une pauvreté très fréquente parmi les ménages monoparentaux, et très intense parmi les hommes seuls*

Plus encore qu'à l'âge des adultes référents, la pauvreté monétaire est très liée au type de ménage. Concernant entre un quart et un tiers des ménages monoparentaux, elle touche moins d'un seizième des couples sans enfant. L'intensité de la pauvreté dépend aussi du type de ménage. Si, pour la plupart des types de ménages, l'intensité de la pauvreté est d'autant plus forte que la fréquence de la pauvreté est élevée, les hommes vivant seuls font exception. Ainsi, parmi ces hommes vivant seuls, on constate une intensité de la pauvreté très supérieure (avec un écart entre 5 et 10 points de pourcentage) à ce qui est observé dans toutes les autres catégories de ménages, alors que la pauvreté les concerne avec une fréquence très inférieure à celle observée pour les ménages monoparentaux. Cette spécificité des hommes vivant seuls renvoie en partie à leur grande hétérogénéité interne, cette catégorie regroupant, entre autres : des personnes durablement isolées ne disposant que de très peu de liens sociaux ; des hommes ayant connu une rupture conjugale et qui sont alors le pendant masculin d'un ménage monoparental maternel ; des jeunes adultes en début de vie professionnelle et recherchant un premier emploi stable. La fréquence de la pauvreté parmi les femmes seules n'est que légèrement inférieure à ce qu'elle est parmi les hommes seuls, mais ces femmes vivant seules dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté, connaissent une pauvreté beaucoup moins intense que celle expérimentée par les hommes vivant seuls avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté. Les couples avec enfants présentent une fréquence et une intensité de la pauvreté légèrement inférieures aux valeurs des mêmes indicateurs calculés pour l'ensemble des types de ménages. Les ménages girondins avec enfants présentent des fréquences et des intensités de la pauvreté, inférieurs à ce qui est observé pour l'ensemble de la France métropolitaine s'agissant des mêmes types de ménages, l'écart étant particulièrement net pour les ménages monoparentaux. En revanche, pour tous les types de ménages sans enfant (couples sans enfant, hommes et femmes seuls), la Gironde se différencie peu de l'ensemble de la France métropolitaine qu'il s'agisse du taux ou de l'intensité de la pauvreté.



Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré  $\geq 0$  et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP. Lecture : chaque type de symbole (carré, croix, losange, triangle, disque) représentant, pour un type de ménage donné, le résultat du croisement entre fréquence de la pauvreté (à travers le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60%) et son intensité (en proportion du seuil à 60%) et chaque couleur représentant un territoire (l'ensemble de la France métropolitaine en bleu, la Gironde en rouge). Par exemple, le carré rouge (taux de pauvreté de 15% et intensité de la pauvreté de 21%) correspond aux ménages girondins composés d'une femme vivant seule.

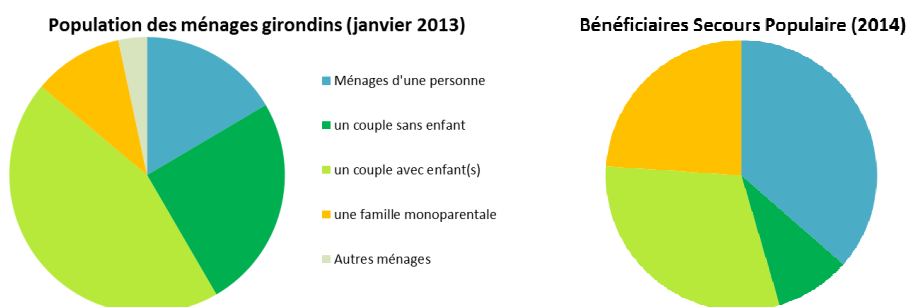
La surreprésentation des ménages monoparentaux et de leurs membres dans les situations de pauvreté est confirmée par les données de recours aux associations de solidarité qui traduisent les urgences les plus criantes. Ainsi, la répartition des ménages bénéficiant de l'aide des Restos du cœur fait apparaître une surreprésentation des ménages monoparentaux lorsqu'on compare leur répartition avec celle de l'ensemble des ménages girondins.



Sources : Restos du Cœur 33, INSEE-RRP. Traitement : OGPP.

De même, la répartition, par type de ménage, des personnes bénéficiant de l'aide du Secours Populaire fait apparaître une surreprésentation des membres des ménages monoparentaux lorsqu'on compare leur répartition avec celle de l'ensemble de la population des ménages girondins. Si, s'agissant de l'aide apportée par les Restos du cœur, on ne constate pas de surreprésentation des ménages d'une seule personne parmi les ménages bénéficiaires, on observe en revanche, une très nette surreprésentation des personnes vivant seules parmi les bénéficiaires de l'aide apportée par le Secours Populaire. Cela confirme les résultats obtenus en termes d'intensité de la pauvreté monétaire chez les hommes vivant seuls.

### Répartition des personnes selon leur type de ménage

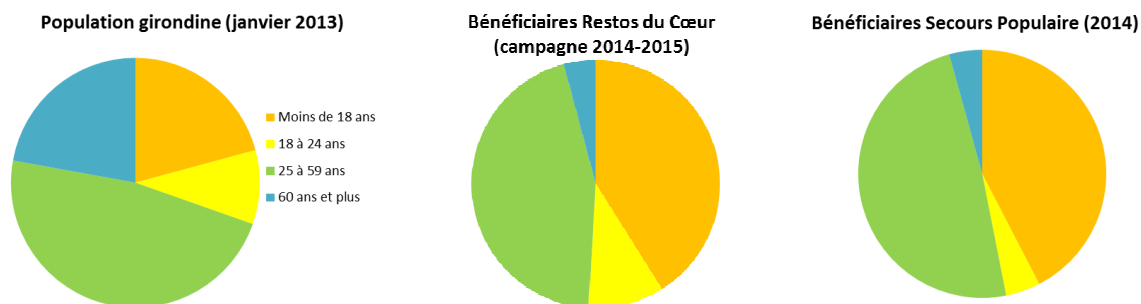


Sources : Secours Populaire 33, INSEE-RRP. Traitement : OGPP.

### L'hétérogénéité des couples avec enfants face aux situations de pauvreté

De façon apparemment paradoxale, lorsque l'on mesure la répartition des personnes selon leur âge, et non plus la répartition des référents des ménages selon leur âge, on peut parfois davantage exprimer des spécificités de composition des ménages que des spécificités d'âge. C'est en particulier le cas, si l'éventuelle spécificité observée concerne les moins de 18 ans, puisqu'elle exprimera alors une surreprésentation des enfants, donc des ménages avec enfants. C'est exactement ce que l'on constate en comparant la répartition par âge de l'ensemble de la population girondine avec la répartition par âge des bénéficiaires de l'aide des Restos du cœur ou du Secours Populaire, avec une surreprésentation massive des moins de 18 ans et une sous-représentation presque symétrique des 60 ans et plus. C'est donc clairement une surreprésentation des enfants et de leurs familles que l'on observe parmi les bénéficiaires des aides proposées par ces 2 associations.

### Répartition des personnes selon leur âge

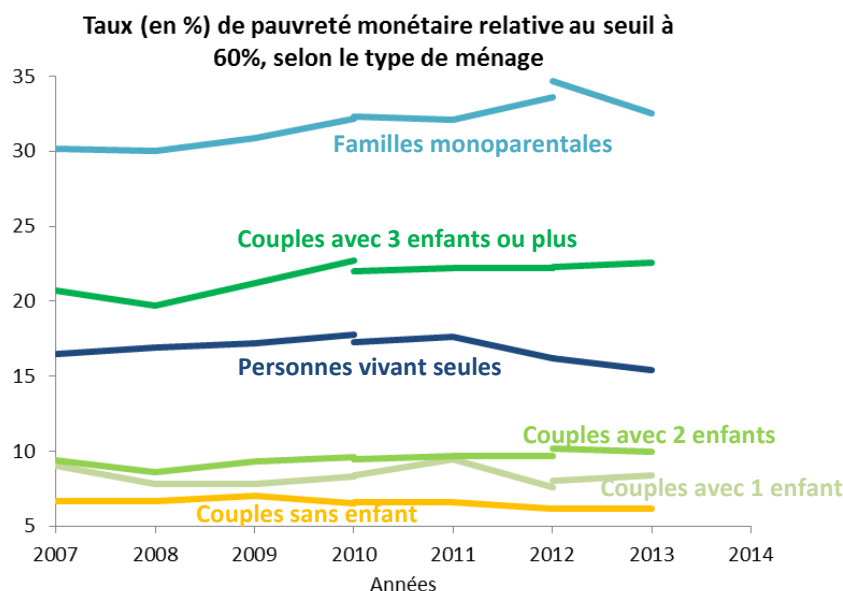


Sources : Restos du Cœur 33, Secours Populaire 33, INSEE-RRP. Traitement : OGPP.

Si l'on met en relation cette surreprésentation des enfants et de leurs familles avec les constats précédents, un tel résultat provient en partie de la situation des ménages monoparentaux, mais elle ne peut pas l'expliquer dans sa totalité. Cela signifie probablement, qu'en dépit de la sous-représentation parmi les bénéficiaires des aides, des couples avec enfants, considérés dans leur globalité, une partie de ces couples avec enfants, notamment les familles les plus nombreuses, contribuent fortement à cette surreprésentation des moins de 18 ans dans les bénéficiaires de soutiens associatifs. Autrement dit, cela s'expliquerait par une forte hétérogénéité de la catégorie des couples avec enfants face à la pauvreté. S'il n'est pas possible de confirmer cette hypothèse à partir des données girondines, qui, dans l'état actuel des informations disponibles, ne permettent pas de donner ce niveau de détail dans la composition des couples avec enfants, les données nationales la vérifient très nettement. De fait, au-delà du niveau très élevé, des taux pauvreté au sein des ménages monoparentaux et de la fréquence relativement faible de la pauvreté au sein des couples sans enfant, on constate la grande hétérogénéité des couples avec enfants en termes de



pauvreté. D'un côté, les taux de pauvreté des couples avec 1 ou 2 enfants se différencient assez peu de celui des couples sans enfant. De l'autre, les couples avec 3 enfants ou plus, sont en situation de pauvreté pour plus du cinquième de leurs membres, ce qui les place entre les familles monoparentales et les personnes vivant seules. On peut par ailleurs observer une hausse du taux de pauvreté qui semble plus nette au sein de ces familles nombreuses et des familles monoparentales qu'elle ne l'est pour les personnes appartenant à d'autres types de ménage, pour lesquelles une augmentation est moins clairement perceptible, y compris au début de la crise économique et financière.



Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.

## Les manifestations territoriales de la pauvreté

### Les profils « typiques » de territoires girondins

L'organisation spatiale des activités et des équipements combinée aux à celle de l'habitat, via le marché du logement, engendre d'importantes différences dans la localisation des personnes en fonction de leurs ressources et, éventuellement, des différentes formes de pauvreté auxquelles elles sont confrontées. On peut ainsi définir des profils territoriaux « typiques » selon les caractéristiques et les ressources de leurs habitants. La totalité des territoires girondins ne peuvent évidemment pas être classés dans ces catégories, mais une bonne partie d'entre eux correspondent cependant aux profils ainsi définis, les autres, constituant le plus souvent des situations hybrides entre 2 voire 3 de ces profils. C'est par exemple le cas de certaines parties de la banlieue assez proche de Bordeaux qui associent à la fois des caractéristiques du cœur de la métropole et des caractéristiques des périphéries Sud et Ouest de la métropole. C'est aussi le cas du littoral de la pointe Médoc qui combine certaines caractéristiques des espaces touristiques littoraux et certaines caractéristiques des petites villes du Nord et de l'Est du département.

Territoires	Caractéristiques sociodémographiques	Forme de précarité-pauvreté
Petites villes du Nord et de l'Est du département	Population souvent assez âgée, surreprésentation des familles monoparentales (avec nombre d'enfants assez élevé), faibles qualifications	Très fréquente et très intense, multifactorielle (chômage, inactivité, rémunérations assez faibles) et générale (tous types de ménages et tous âges y compris les enfants)
Quartiers de la métropole en cumul de difficultés sociales	Population jeune, surreprésentation des familles monoparentales (avec nombre d'enfants assez élevé), immigration étrangère importante et modérément récente, faibles qualifications	Très fréquente et intense, très liée au sous-emploi (chômage, inactivité) assez générale (tous types de ménages et tous âges y compris les enfants)
Cœur de métropole	Surreprésentation des populations en transition (étudiants, début de vie professionnelle, immigrants primo-arrivants, personnes vivant une rupture familiale), surreprésentation des niveaux éducatifs élevés, inégalités maximales	Fréquente et intense, liée au chômage des actifs d'âge intermédiaire, aux faibles rémunérations de jeunes et au coût du logement, très différente selon les types de ménages (personnes seules, et à un moindre degré, familles monoparentales)
Espaces ruraux	Surreprésentation modérée des familles et parfois des personnes âgées, des ouvriers (notamment de l'agriculture, mais aussi de la construction et de l'industrie) des employés et des agriculteurs exploitants (notamment dans les territoires où la population est la plus âgés)	Assez fréquente et modérément intense, liée au chômage des jeunes et aux faibles rémunérations et retraites du secteur agricole, touche les femmes seules âgées ou les familles monoparentales et à un moindre degré les couples avec enfants
Espaces touristiques littoraux	Population âgée, surreprésentation des personnes vivant une rupture familiale, fortes inégalités entre les générations (retraités/actifs), prédominance très marquée de l'économie présentielle	Assez fréquente et assez intense, liée au chômage et aux faibles rémunérations des salariés de l'économie présentielle, touche les personnes d'âge actif de façon très intense (notamment les mono-parents)
Espaces périphériques Sud et Ouest de la métropole	Population familiale, sous-représentation des jeunes adultes et des personnes âgées, surreprésentation très marquée des cadres de l'industrie à haute valeur ajoutée	Pauvreté très peu fréquente (5 à 7%), en général peu intense (mais exceptions)

Les petites villes du Nord et de l'Est de la Gironde sont un des territoires départementaux les plus touchés par la pauvreté que ce soit en taux ou en intensité. Autrement dit, ces petites villes se

caractérisent à la fois par une fréquence élevée de situations de pauvreté, lesquelles s'avèrent être particulièrement aigües. Il s'agit de populations assez âgées, voire très âgées, comprenant aussi une proportion élevées de familles monoparentales, souvent assez nombreuses, les niveaux de qualification étant plutôt faibles dans toutes les générations. La pauvreté y est multifactorielle et s'explique à la fois par le chômage, le retrait de l'activité de personnes pourtant d'âge actif, des rémunérations assez faibles et des situations familiales difficiles. Dans ces petites villes, la pauvreté touche ainsi des personnes de tous âges (notamment les enfants), vivant dans des configurations familiales assez diverses.

La métropole bordelaise comprend une quantité non négligeable de quartiers en cumul de difficultés sociales, bien que dans d'autres grandes villes, cette quantité soit parfois nettement plus importante. La population de ces quartiers est plutôt jeune, avec une surreprésentation des familles monoparentales et des familles nombreuses, les populations immigrées sont très présentes mais correspondent à des vagues d'installation modérément récentes. De manière générale, le niveau de qualification des habitants de ces quartiers est plutôt faible, ce qui est une des explications du sous-emploi (chômage et retrait de l'activité de personnes pourtant d'âge actif) qui engendre une pauvreté à la fois fréquente et intense, surtout lorsque ce sous-emploi se conjugue avec les problèmes familiaux. Dans ces quartiers, la pauvreté touche ainsi des personnes de tous âges (notamment les enfants), vivant dans des configurations familiales assez diverses.

Le cœur de la métropole bordelaise se caractérise avant tout par la présence massive de populations traversant une transition. Il peut s'agir d'étudiants, de jeunes adultes en début de vie professionnelle, d'immigrants primo-arrivants ou de personnes vivant une rupture familiale (familles monoparentales pour le parent ayant la garde des enfants, mais surtout, personnes seules correspondant au parent n'ayant pas la garde des enfants). En dépit de la forte surreprésentation des niveaux éducatifs élevés et des professions intellectuelles ou d'encadrement, la population du cœur de la métropole bordelaise comprend aussi une proportion assez élevée de personnes en situation de pauvreté, voire de grande pauvreté, d'où une forte polarisation sociale correspondant au niveau d'inégalité le plus important du département. Comme dans beaucoup d'autres territoires, la pauvreté résulte du chômage (touchant ici surtout les actifs d'âge intermédiaire) et des faibles rémunérations (qui concernent surtout les jeunes adultes) qui se combinent avec un coût très élevé du logement. La fréquence et l'intensité de cette pauvreté varient beaucoup selon les types de ménages, et présentent des niveaux très élevés parmi les personnes seules (en particulier les hommes notamment en termes d'intensité de la pauvreté) et parmi les familles monoparentales (plutôt en termes de fréquence de la pauvreté).

Bien que recouvrant des réalités sociodémographiques diverses, l'espace rural girondin se caractérise par une surreprésentation modérée des familles avec enfants, et dans certains cas avec une population assez âgée (notamment aux confins Est et Sud du département). Il s'agit d'une population à dominante ouvrière dans l'agriculture/viticulture (au Nord et à l'Est du département), mais aussi dans l'industrie (dans la vallée de l'Isle avec des sites en difficulté, ou dans la Lande girondine avec le secteur du bois) ou dans les transports et la construction (en particulier dans les espaces ruraux proches de la couronne périurbaine de la métropole bordelaise). Le poids des employés est aussi très important et, bien que représentant une part modeste des actifs occupés, les agriculteurs exploitants sont surreprésentés, notamment dans les parties de l'espace rural dont la population est la plus âgée. De manière générale, l'espace rural girondin est assez fortement touché par la pauvreté. Modérément intense, cette pauvreté provient du chômage des jeunes et des faibles rémunérations du secteur agricole, qui concernent les ouvriers de ce secteur, les anciens aides familiaux sortis des âges actifs, mais aussi des agriculteurs exploitants encore en activité. Elle touche ainsi, les femmes seules assez âgées, les familles monoparentales, mais aussi les couples avec enfants.

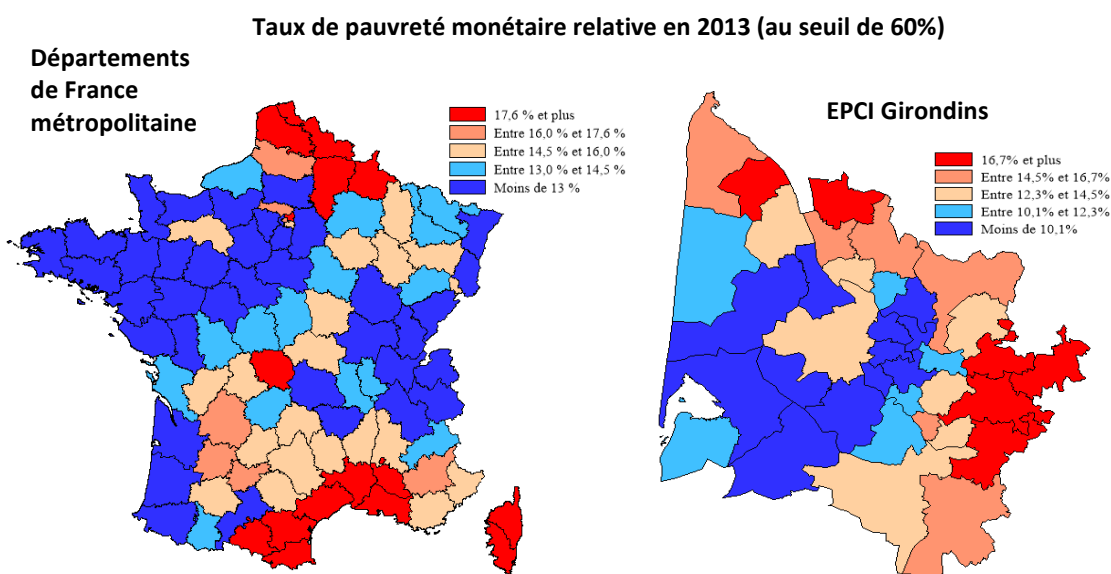
Les espaces touristiques littoraux se caractérisent par une population âgée (voire, dans certains secteurs, très âgée) au sein de laquelle les personnes ayant vécu une rupture familiale sont surreprésentées. Comme le cœur des grandes métropoles, il s'agit d'un territoire marqué par de

fortes inégalités, qui sont structurées par une forte opposition entre les situations des différentes générations, avec des retraités plutôt aisés et des personnes d'âge actif travaillant essentiellement dans l'économie présentielle pour de modestes rémunérations et/ou dans des conditions de sous-emploi plus ou moins marqué (temps partiel non choisi ou saisonnalité de l'emploi). Dans ces espaces littoraux, la pauvreté est assez fréquente et assez intense, liée aux faibles rémunérations des salariés de l'économie présentielle, elle touche les personnes d'âge actif de façon très intense (notamment ceux étant à la tête de ménages monoparentaux).

Les espaces périphériques au Sud et à l'Ouest de la métropole bordelaise se caractérisent par un peuplement à large dominante familiale, avec une nette surreprésentation des actifs qualifiés salariés de l'industrie à haute valeur ajoutée ou du tertiaire dit « supérieur ». Etudiants, jeunes adultes en début de vie professionnelle et personnes âgées sont en revanche sous-représentés dans ces espaces périphériques de la métropole bordelaise qui sont beaucoup moins concernés par la pauvreté avec un taux de l'ordre 5% à 7% (avec le seuil à 60% du revenu médian). Cette faible fréquence de la pauvreté observée dans ces territoires, s'accompagne d'une intensité le plus souvent modeste. Toutefois, dans certains de ces espaces périphériques de la métropole bordelaise, la relative faiblesse du taux de pauvreté est associée à une intensité élevée de la pauvreté. Autrement dit, relativement rares, les situations de pauvreté de certains de ces territoires, peuvent correspondre à d'importants cumuls difficultés sociales.

*Une certaine permanence des profils territoriaux de manifestation de la pauvreté.....*

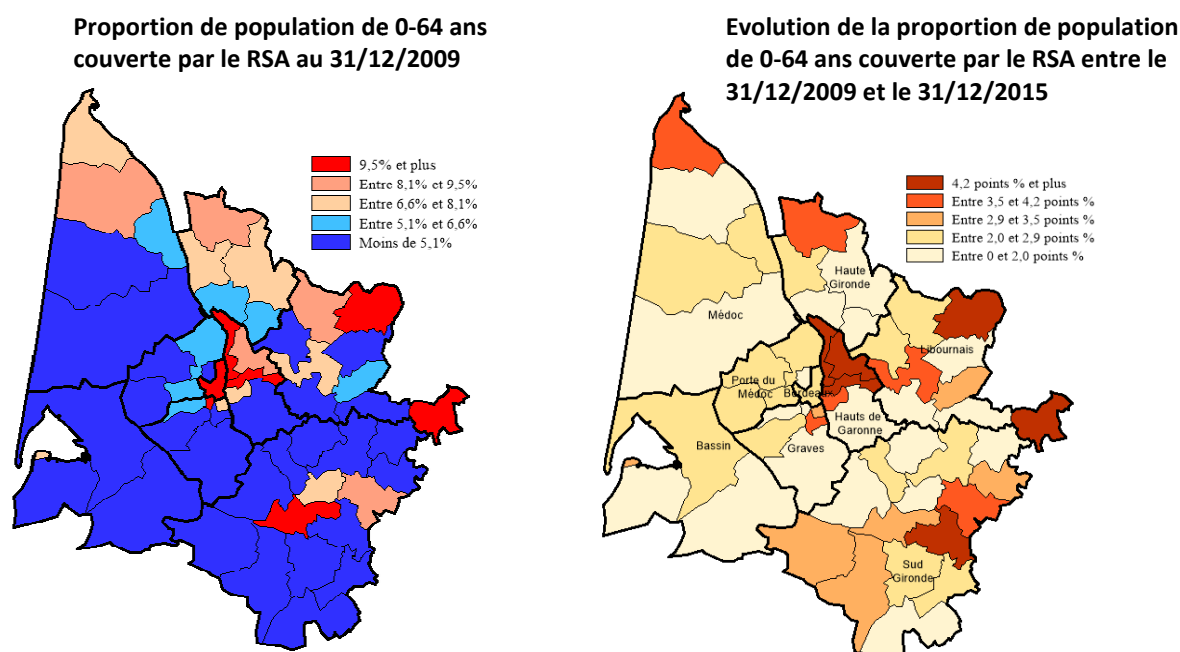
Les profils sociodémographiques des espaces, à l'échelle girondine, comme à l'échelle nationale, se transforment de façon très progressive, de sorte que l'on constate une relative permanence des manifestations territoriales de la pauvreté. En France, comme en Gironde, la cartographie des taux de pauvreté présente ainsi, une physionomie assez voisine de celle constatée au début de la crise économique et financière. Autrement dit, bien que les taux de pauvreté aient augmenté pendant les premières années de cette crise, les départements les plus concernés restent les mêmes (Nord de la France, bordure méditerranéenne, Nord-Est de l'aire parisienne et quelques départements très isolés). De même, en Gironde, les bordures Nord et Est du département, ainsi que certaines parties de la métropole bordelaise sont en 2013, comme en 2008 les territoires où les taux de pauvreté sont les plus élevés.



Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux. Traitement : OGPP.

.....mais des écarts ayant tendance à se creuser

Cette relative permanence des profils sociodémographiques des espaces et de la cartographie des situations de pauvreté a principalement 2 origines. D'une part, les différences sociodémographiques entre les territoires sont très importantes et demanderaient, pour être visuellement modifiées, des évolutions très rapides. D'autre part, et c'est sans doute le point le plus marquant, il semblerait, sur la base de l'évolution de la proportion de population couverte par le dispositif RSA, que ces différences se soient plutôt accrues. Cela semble particulièrement net en Gironde avec, entre fin 2009 et fin 2015, une hausse des proportions de personnes couvertes par le dispositif RSA, dans la quasi-totalité des territoires, mais qui s'avère plus rapide dans les territoires où ces proportions étaient déjà parmi les plus élevées en 2009 (Hauts de Garonne, petites villes du Libournais, pointe Médoc).



Sources : CD33, INSEE-RRP. Traitement : OGPP

## Quelle démarche quantitative future pour l'OGPP ?

Depuis la création de l'OGPP, l'analyse spatiale de la fréquence des situations de pauvreté, mesurées à travers divers indicateurs (niveau de vie monétaire, recours aux dispositifs publics et associatifs de solidarité,...), a constitué le cœur des travaux quantitatifs de l'observatoire. Cette démarche a notamment permis de repérer les principaux facteurs directs (basses rémunérations, sous-emploi et retrait du marché du travail de personnes d'âge actif, coût du logement) et indirects (problèmes familiaux, faibles qualifications) de la pauvreté. A ces résultats qui ne présentent pas de spécificité girondine particulière, viennent s'ajouter des conclusions plus directement liées aux différents territoires girondins et à leur tissu économique et social. Ainsi, les enjeux associés au travail et aux rémunérations dans les secteurs viticoles et touristiques, ou associés aux diverses formes de mobilité des populations constituent des facteurs territoriaux des situations de pauvreté en Gironde.

Ces conclusions soulignent la nécessité de poursuivre le travail entrepris pour vérifier l'actualité (au délai de disponibilité des données près), des situations décrites et pour distinguer l'amorce d'éventuelles modifications.

Ces conclusions appellent aussi de nouveaux prolongements destinés à mieux appréhender la diversité des parcours et des conditions de vie des personnes confrontées à la pauvreté, diversité que les agrégats statistiques territoriaux à des dates ponctuelles ne permettent pas toujours de comprendre de façon approfondie. A priori, la plupart des données statistiques traitant de la pauvreté à l'échelon départemental ou infra-départemental sont peu adaptées à ce type d'analyse des parcours et des conditions de vie qui s'avère par contre possible via des enquêtes nationales ou européennes. Jusqu'à présent, l'observatoire a cherché à prendre en compte ces enjeux de diversité des parcours et des conditions de vie à travers les ateliers qualitatifs qui recueillaient la parole des professionnels et des usagers et proposaient un dialogue entre constats statistiques et réalités perçues. Très féconds, ces ateliers et recherches thématiques seront poursuivis et intensifiés, en particulier sous une forme décentralisée à l'échelle des pôles de solidarité. Toutefois, il apparaît aussi possible d'avancer, y compris dans le domaine strictement quantitatif pour mieux comprendre ces diversités de parcours et de conditions de vie des girondins traversant des situations de pauvreté. Ce nouvel axe d'analyses quantitatives de l'observatoire entend tout d'abord s'appuyer sur des transformations de l'appareil statistique national, qui devraient, à moyen terme, permettre, à l'échelle des départements, voire des grandes agglomérations, d'étudier les parcours de vie des personnes en lien avec leurs ressources monétaires. De façon moins systématique, mais à plus court terme, on pourra articuler l'analyse des données détaillées des fichiers nationaux (diversité des parcours et conditions de vie, situations atypiques,...) avec les données locales agrégées. Ce nouvel axe d'observation quantitative s'appuiera aussi, sur davantage de collaboration et de soutien apporté aux associations pour suivre des cohortes de bénéficiaires avec des technologies garantissant un anonymat absolu. De même, les suivis de cohorte organisés par le département pourront également être mis à profit. Enfin, un travail à une échelle territoriale très fine (quartiers) sera entrepris, non plus, comme cela avait été expérimenté, sous la forme d'une photographie instantanée de la situation de tous les quartiers, mais sous la forme de monographies spatiales suivies dans le temps.